

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

LA LIBERTÉ

DE SAINT-PIERRE ET MIQUELON

Liberté, Liberté chérie

Combats avec tes défenseurs

(ROUGET DE L'ISLE)

Un peuple n'est vaincu que
lorsqu'il accepte de l'être.

(FOCH)

HEBDOMADAIRE INDEPENDANT

Administration, Publicité et Circulation: Léon Briand, rue Jacques Cartier -:- SAINT-PIERRE



18 JUIN 1945

**Cinquième anniversaire de l'appel lancé par le Général de Gaulle
à tous les Français pour résister à l'envahisseur allemand.**

Le 18 juin 1940, une voix se fit entendre, elle disait: «La France a perdu une bataille, mais la France n'a pas perdu la guerre». Cette voix devint si vite familière aux Français, que de peur qu'on l'entendit de trop, les occupants ordonnèrent bientôt qu'on n'écoute plus la Radio-Anglaise, qu'ils nommèrent — les premiers — la Radio Gaulliste. Et la France, tout entière, devint Gaulliste: «Honneur et Patrie; le général de Gaulle vous parle». 5 ans plus tard, la France est libérée, l'Allemagne est vaincue et les soldats ont défilé pour commémorer cet anniversaire. «Honneur et Patrie. La France s'est montrée».

C'est par un grandiose défilé militaire que Paris a célébré le 18 Juin 1945, l'anniversaire de la déclaration, à jamais historique, prononcée par le général de Gaulle le 18 juin 1940. Les Champs Elysées étaient noirs de monde de la Place de l'Etoile à la Concorde. C'est cette dernière place, témoin depuis près de deux siècles de tous les grands événements de notre histoire, qui fut choisie pour la prise d'armes et le défilé militaire.

Longtemps, avant la cérémonie, les troupes s'étaient massées à la Porte Maillot et dans l'avenue de Neuilly. Parmi les généraux donnant les dernières instructions avant le défilé, la foule ne tarda pas à reconnaître, évoluant entre les blindés, le général Leclerc qui souriait à ses officiers et aux troupes. Oui, le général Leclerc, le héros du Fezzan, de la Libération de Paris, de l'Alsace et de Berchtesgaden, repaire d'Hitler. De toute part, il est salué par la foule. Aussi loin que la vue peut porter en direction de la Porte Maillot et du Pont de Neuilly, on ne voit que les uniformes kakis, et le scintillement des armes qui brillent au soleil; sur ce fond se détachent les notes lumineuses des drapeaux, des étendards et des fanions. Sur l'avenue Carnot, les Spahis, à cheval, sont rangés, tandis que sur l'avenue Victor Hugo la Garde Républicaine avec sa fanfare attend le signal du départ.

Le général de Gaulle, et sa Majesté le Sultan du Maroc assistent au défilé des troupes du haut de la tribune offi-

cielle, surmontée d'un immense drapeau tricolore et entourée des Gardes Républicains, en grande tenue, sabre au clair. Les drapeaux des Anciens Combattants sont rangés au pied de la tribune. Sur la gauche de l'avenue des Champs Elysées, une délégation des déportés, vêtus de leurs anciens uniformes de détenus, rayés bleus et blancs, se place autour des drapeaux confectionnés dans les sinistres camps de Buchenwald et d'Auschwitz. Précedé du général Koenig, gouverneur militaire de Paris, portant comme seule décoration la croix de la Libération, Sa Majesté le Sultan du Maroc arrive à 9 heures, accompagné de M. Georges Bidault, ministre des affaires étrangères.

Soudain, aux cris de «Vive de Gaulle» poussés par des milliers de Parisiens, qui acclament longuement l'homme grâce auquel la France retrouve sa grandeur et son prestige, le général de Gaulle descend de sa voiture. Il est suivi de M. Diethelm, ministre de la guerre. Le Président du gouvernement de la République s'immobilise et salue la «Marseillaise» jouée par le fameux orchestre de la Garde Républicaine. La foule dans un silence recueilli écoute gravement les notes de l'Hymne national. Après l'échange des salutations, au cours desquelles le général de Gaulle serre chaleureusement la main de Sa Majesté le Sultan du Maroc, commence la cérémonie de la remise des décorations.

Le général de Gaulle remet aux généraux Catroux, Juin et Bouscat les insignes de Grande Croix de la Légion d'Honneur. Le général Le Gentilhomme, un des premiers volontaires rangés sous la bannière du général de Gaulle, se voit conférer la plaque de Grand Officier de la Légion d'Honneur. Le général Béthouard, qui joua un rôle important lors des opérations du débarquement allié au Maroc, reçoit la Croix de la Libération; les insignes de cette croix des braves sont épinglez sur les drapeaux du Premier Régiment de marche du Tchad et du Premier Régiment de Fusiliers marins; enfin, sont aussi décorés de la Croix de la Libération le colonel Tanguy, un des

chefs de la Résistance de la région Parisienne, et le colonel d'aviation Heurteaux, as de la première guerre mondiale, déporté au camp de Buchenwald par les allemands et récemment libéré.

Après la remise des décorations le défilé commence, les troupes s'avancent en deux colonnes, par front de 6 hommes chacune, elles passent sous l'arc de Triomphe, défilant de chaque côté de la Dalle sacrée. La foule applaudit au passage, les musiques de l'air et des Equipages de la flotte, les détachements féminins des armées de l'air, de terre et de mer, les drapeaux et les détachements de toutes les unités de l'Armée Française... On aperçoit les bérêts rouges des commandos, les bérêts verts des parachutistes, l'infanterie, les chasseurs à pied, les fusiliers marins, les tirailleurs Sénégalais, Marocains, Algériens et les Goumiers en grande tenue. Certains drapeaux apparaissent déchiquetés par la mitraille. Ils sont respectueusement salués par la foule, qui témoigne d'un enthousiasme indescriptible en constatant la résurrection de l'Armée Française. A 10 heures 20

commence le défilé des blindés. Pendant plus d'une heure, 1.500 véhicules: chars-destroyers; chars légers; autos-mitrailleuses, camions, voitures de liaison, canons de tous calibres, descendant les Champs Elysées vers la Place de la Concorde, dans un bruit de tonnerre.

Simultanément, rasant l'Arc de Triomphe, les avions de chasse passent au-dessus de la place de la Concorde. Plus haut dans le ciel, des avions de reconnaissance forment la Croix de Lorraine, symbole de la Résistance Française. Très haut, défilent, dans un bruit assourdissant, les bombardiers bi-moteurs et qua-drimoteurs. Enfin, dans une ligne impeccable, 9 chasseurs survolent les Champs-Elysées, lâchant une trainée de fumée bleue, blanche et rouge, qui forme, dans le ciel, une immense voie tricolore, dont les couleurs, peu à peu, se mélangent et se dissipent.

Il est 12 heures 30 lorsque, le défilé ayant pris fin, le général de Gaulle et le Sultan du Maroc, accompagnés de leur suite, quittent la Place de la Concorde, au milieu des ovations de la foule.

Un grand débat à l'Assemblée consultative.

Au cours des journées des 15 et 19 juin dernier, un grand débat, consacré au problème du Proche Orient, a eu lieu à l'Assemblée Consultative. Ce débat avait attiré un nombreux public. Toutes les tribunes étaient pleines à craquer, et le corps diplomatique, tout entier, suivait avec une attention soutenue les discours de nos hommes politiques.

Dès l'ouverture de la séance par M. Gouin, M. Bidault, ministre des Affaires Etrangères, monte à la tribune, et fait un remarquable exposé sur la question. Il fait remarquer tout d'abord qu'un double devoir s'impose: d'une part, il y a lieu de mesurer l'importance des paroles prononcées, notre honneur, ainsi que l'amitié qui nous est précieuse sont engagés dans ce débat, d'autre part, on ne peut laisser l'opinion dans l'incertitude du doute. Il importe que l'opinion mondiale soit exactement informée des données du droit et de l'enchainement des faits. Le ministre résume le régime des mandats tel qu'il était institué par le traité de Versailles, et défini par le conseil de la S.D.N.

Après que l'Irak eut recouvré son indépendance, la France entendait suivre ce précédent, mais le mandat subsistait encore intégralement lorsque, en 1941, pour empêcher les Etats du Levant de tomber au pouvoir de l'ennemi, les Forces Françaises Libres, aidées par les forces Britanniques, décidaient d'intervenir.

Le général de Gaulle promettait aux deux pays qu'un traité interviendrait, leur apportant l'indépendance: c'était donc une promesse d'indépendance et non une déclaration d'indépendance.

Damas et Beyrouth constituèrent alors deux gouvernements auxquels le général Catroux - à l'époque délégué général de France au Levant - promettait sa collaboration.

Le droit strict, poursuit le Ministre, pourrait considérer que le mandat subsiste toujours, mais le gouvernement Français entend tenir ses promesses d'indépendance, faites en 1941. Quelle était, d'autre part, la

situation juridique de la Grande Bretagne? Le ministre rappelle qu'un accord fut passé alors entre le général de Gaulle et M. Oliver Lyttleton, accord purement de collaboration militaire, qui précisait que des plans militaires seraient établis par la Grande Bretagne, avec une consultation préalable du général de Gaulle. M. Lyttleton reconnaissait les intérêts nationaux et la position dominante et privilégiée de la France en Syrie et au Liban.

Telle était la situation quand les incidents éclatèrent. Parmi les points difficiles à régler, il y avait la question des troupes spéciales, chargées du maintien de l'ordre. Les troupes spéciales étaient le dernier vestige des privilégiés français. Le gouvernement entendait transférer plusieurs bataillons au gouvernement Syrien, mais les représentants français, sur les lieux, demandèrent alors, pour ne pas trop affaiblir les forces françaises stationnées en Syrie, que la relève fut organisée: c'est ainsi qu'à été décidé l'envoi d'un bataillon des forces françaises de l'intérieur. Prenant le prétexte de l'arrivée de ces troupes, les gouvernements Syrien et Libanais, rompirent, le 19 Mai, les négociations engagées avec la France. Le lendemain, des troubles graves éclatèrent. Des Français furent tués et les troupes françaises attaquées se défendirent, mais, s'écrie le Ministre, il faut protester avec force contre toutes les nouvelles déclarant que nous avons écrasé la population sous les bombardements aériens. On parle de milliers de tonnes de bombes, quelques centaines de kilos, tout au plus, furent jetés au cours d'une riposte, indispensable, pour dégager des soldats français encerclés et pour protéger nos civils. Le 30 mai, l'ordre était rétabli.

Après avoir rappelé la note de M. Churchill, invitant le général de Gaulle à ordonner aux troupes françaises de se retirer devant les troupes britanniques, M. Bidault poursuit: le 1^{er} juin, le général Paget, entra à Beyrouth avec un grand déploiement de forces, et imposait aux troupes françaises et, de façon générale à tous nos res-

sortissants, des consignes draconiennes. Des armes furent confiées par les autorités britanniques à la gendarmerie Syrienne. Nos protestations à Londres restèrent vaines.

Quelles sont les conclusions qui s'imposent? demande alors le Ministre des affaires étrangères: d'abord il faut s'élever contre les interprétations tendancieuses qui nous présentent comme les agresseurs, les bourreaux et les provocateurs. Peut-être, nous avons commis des fautes, mais alors, des fautes de maladresse, mais jamais de malhonnêteté. Le respect des traités fut toujours la base de notre politique: l'indépendance, promise et proclamée, ne sera pas remise en question, mais, si nous entendons tenir parole, nous attendons que les autres tiennent la leur.

Ensuite, il faut constater, poursuit M. Bidault, que la Grande Bretagne outrepassa ses droits par son intervention décidée contrairement aux déclarations de M. Eden. Les Français furent tués, expulsés, les troupes évacuées dans des conditions blessantes. Les britanniques se substituèrent aux Français en Syrie. M. Bidault continue ainsi: il semble maintenant que notre proposition de réunir une conférence des cinq puissances, pour résoudre le problème du Proche Orient, ait peu de chance d'être retenue. Nous ne craignons pas la présence d'un tiers. Nous avons assez confiance dans notre cause pour la porter devant telle instance qu'on voudra. Mais nous voulons que l'enquête soit faite impartialement. Nous voulons que ce tribunal ne soit pas composé uniquement de gens qui soient à la fois juge et partie. Si nous avons eu tort, nous sommes prêts à le reconnaître, mais si nous avons eu raison, qu'on le dise.

Nous avons les mains nettes, et nous sommes prêts à défendre notre cause la tête haute, car, dans ce litige, notre seule querelle est la justice de notre enjeu et notre seule passion est l'honneur de la Patrie.

Madame André Vienot, prend ensuite la parole pour dire que la France a perdu non seulement ses positions, mais aussi sa face dans le Proche Orient, où elle est considérée comme l'ennemi numéro un de la Ligue Arabe.

La politique française, ajoute-t-elle, rendit possible les intrigues Anglaises, mais l'amitié franco-anglaise doit être une des bases de notre politique, c'est justement pourquoi il faut que nos amis Anglais, si profondément imbûs de loyauté, de justice et d'honneur, sachent que leurs représentants en Syrie menèrent une politique qui n'était pas conforme, ni à la loyauté, ni à la justice, ni à l'honneur.

Après la suspension de la séance, M. Georges Gorse intervient pour demander au gouvernement de sauver ce qui peut, et ce qui doit être sauvé du patrimoine français en Orient. Cela dépend, essentiellement, de la volonté britannique. Examinant les mobiles de la politique Anglaise dans cette affaire, l'orateur se refuse à croire que celle-ci est le retour à l'impérialisme britannique. L'affaire de Syrie, est une pierre qui touche l'amitié franco-britannique, poursuit M. Gorse, oui ou non, est-on en droit d'éliminer la France de la Syrie? Il faut que la question soit nettement posée et résolue, pour que l'union sorte renforcée des malentendus et des conflits. Parlant de l'avenir du Levant, l'orateur se demande ce que seraient la Syrie et le Liban sans une alliance française, et si ces deux pays pourraient jouir d'une vérité

table indépendance; quand ces états seront englobés dans la grande Syrie, dominée par l'Irak, ne regretteront-ils pas de n'avoir pas voulu un accord avec la France.

C'est ensuite, au tour de M. Maurice Schumann de prendre la parole. Il fait état d'une lettre d'un officier anglais, datée du 3 juin, qui est un véritable réquisitoire contre une certaine politique britannique, et il souligne un passage relatif à la fidélité des troupes spéciales, composées d'autochtones, fidélité d'autant plus symbolique que les agitateurs comptaient sur une rébellion parmi ces troupes, comme en font foi les documents que mentionne M. Schumann. Après cette déclaration la suite du débat est renvoyée au 19 juin.

Le 19 juin, l'Assemblée commence sa séance par les interventions de M. Florimond Bonte et de M^{me} Braun.

Ensuite, M. Pierre Cot, socialiste, ancien ministre de l'Air, monte à la tribune et constate qu'il y a une crise internationale à régler: nous retrouvons, au Moyen Orient, un souvenir attardé de rivalités anciennes entre l'impérialisme français et l'impérialisme anglais. Cependant, la France ne saurait oublier sa dette de reconnaissance, à l'égard de la Grande Bretagne. M. Churchill s'est un peu trop mêlé des choses en Syrie, soit, mais si M. Churchill ne s'était pas mêlé aux affaires françaises en Juin 1940, le général de Gaulle n'aurait pu mener son action. Les événements montrent la profondeur de la crise en Syrie. L'autorité française se maintenait là-bas par la force des armes et non par l'amitié. Ce divorce entre la France et la Syrie est grave. L'orateur déclare en outre: « Nous aurions du apparaître en Syrie comme les champions des droits de l'homme, plus que comme ceux des droits de la France ». Il fut interrompu par le général de Gaulle qui lui reprocha de n'avoir pas rappelé tout ce que la France fit, dans ce pays, depuis 25 ans, dans le domaine économique et culturel.

Après la suspension, le général de Gaulle, chef du gouvernement de la France, monte à la tribune et prononce un magistral discours au cours duquel il déclare notamment: Le gouvernement de la République Française voudrait qu'on arrive à une solution qui laisserait intacte l'amitié franco-britannique, l'un des fondements de notre politique traditionnelle. Il donne ensuite lecture d'un télégramme, qu'il adressa au Premier Ministre Winston Churchill, le 6 Juin 1941, et qui définissait, par avance, la politique que la France allait mener à Beyrouth, pour concilier le régime de l'indépendance et la défense des intérêts français. « Je mis - dit le général de Gaulle - en garde le gouvernement britannique contre le danger de certaines ingérences, ces ingérences trop tentantes ne tardèrent pas à se manifester. L'Angleterre aurait du, sans doute, préférer l'esprit d'alliance à cette concurrence menée avec des moyens supérieurs aux nôtres. »

Traitant ensuite des rapports entre la France et les Etats du Levant, le général de Gaulle note que ces pays ne jouirent jamais, en fait, du statut d'indépendance. Les agents britanniques locaux exploitèrent à notre détriment les aspirations de la population. Ces hommes, qu'on désavoue au besoin, sont à l'origine de nos difficultés. Le Président du Gouvernement ajoute que les troupes françaises, pour ne pas entrer en conflit avec nos alliés, renoncèrent à rétablir ou à maintenir l'ordre. Le résultat fut une recrudescence de meurtres. Les an-

glaient ne trouvèrent d'autres solutions que l'évacuation de tous les français avec la fermeture de nos écoles et de nos hôpitaux. Si la France s'accommodait à l'abus de la force, commis contre elle, ce serait désastreux pour l'avenir du monde. Il faut donc trouver une solution sauvegardant nos droits et maintenant l'amitié franco-britannique. Si la Grande Bretagne a des propositions à faire - conclut le général de Gaulle - nos ambassadeurs sont là pour les recueillir, autrement il ne reste en France qu'un seul moyen: recourir aux procédures internationales. Je crains que cette situation, si elle devait durer, finisse par refroidir l'amitié des peuples français et anglais. Et je crois, au lendemain du 18 Juin, avoir quelques droits pour parler de cette amitié qui nous est si précieuse. Mais cette amitié doit-être réciproque, et elle doit aussi être respectée en la personne de la France.

LES PARTIS POLITIQUES SE DÉGAGENT DE LA RÉSISTANCE ET TRAVAILLENT A SE DÉFINIR.

Pour donner une physionomie exacte de la Résistance dans son expression, il est indispensable de retracer l'activité des partis pendant l'occupation.

En étudiant cette activité, on est frappé de la gravité de la crise, qu'a été, pour toutes les familles politiques de la France, le drame de Munich. A partir de septembre 1938, la division qui était plus ou moins latente au sein des partis, sur le problème de la paix et de la guerre, n'en a épargné aucun. On peut dire que chacun d'eux avait ses «Munichois», et ses «résistants» avant la lutte. Pour ces derniers, il n'y a en effet pas d'autre mot à employer, parce que la ligne de partage, qui s'était dessinée après Munich, préfigurait déjà celle de la Résistance à l'occupant.

La crise a été plus grave dans les partis populaires - car ils ont avec eux le nombre - que chez les modérés, qui sont surtout composés de cadres. Elle a donc affecté surtout le parti socialiste qui, malgré l'autorité de Léon Blum, était fortement influencé par le pacifisme à tout prix, dont le principal protagoniste a été Monsieur Paul Faure. Le cas de l'Alliance démocratique, parti de cadres, présente cependant un intérêt particulier en raison de l'importance des personnalités qui ont été les leaders des tendances adverses: MM. Paul Reynaud et P.E. Flandin.

Lorsque le Parlement a abdiqué son pouvoir constituant entre les mains du Maréchal Pétain à l'Assemblée Nationale de Vichy, la même ligne de partage s'est affirmée. Mais sur 900 représentants, environ 569 ont voté le projet. Ce chiffre indique, apparemment, que la politique des abandons avait fait de nouveaux adeptes. Cette interprétation est pourtant inexacte; la vérité est que, sauf quelques exceptions, la masse des élus de droite a voté pour le Maréchal pour des raisons de politique intérieure. Ceux-là, reprenaient à leur compte la fameuse parole du général Weygand à Bordeaux: «Que la défaite nous serve du moins à nous débarrasser de la République.» Ainsi, la Résistance des partis politiques a une filiation précise. Elle est, d'une façon générale, l'héritière de la position anti-munichoise, et de la minorité de l'Assemblée Nationale de Vichy, et cela explique qu'elle ait été dirigée à la fois contre Vichy et contre l'occupant.

Il faut pourtant placer à part le cas du parti communiste, dont la politique a été le reflet de celle qu'avait suivie le gouvernement de Moscou, dans les mois qui ont précédé la guerre. Sans doute le pacte germano-soviétique a été la réplique du pacte de Munich. A la méfiance des puissances occidentales à l'égard de la Russie soviétique, a répondu un geste analogue de la part du Kremlin, et l'Allemagne a gagné provisoirement, sur les deux tableaux. Mais le parti communiste était tout de même un parti politique français et, en suivant les consignes de Moscou, il a pratiqué une politique qui l'a un moment déconcerté lui-même, et qu'il était difficile de justifier devant les masses, si bien que celles-ci ont été désorientées par ses «tournants». C'est l'explication partielle de l'atonie dans laquelle s'est effectuée la mobilisation de 1939.

Jusqu'à l'entrée en guerre de l'Allemagne contre la Russie, le parti communiste a eu la même attitude. Son journal clandestin «l'Humanité» préconisait une «vraie» politique de collaboration, par opposition à celle que pratiquait Vichy, et le dernier numéro, paru avant la guerre germano-soviétique, est tout entier rédigé sur ce thème, bien qu'il annonce l'agression allemande. Mais, à partir de juin 1941, le parti communiste anime la Résistance; il lui donne ses cadres, habitués à la lutte clandestine, et ses troupes disciplinées. La Gestapo et la police française traquent et massacrent ses hommes; si bien qu'aucune formation n'a payé de tribut plus lourd que le sien à l'occupation.

C'est à partir du moment où il joue un rôle si considérable et qui, en même temps, est déjà si particulier, que les autres partis sentent un besoin d'affirmer, eux aussi, leur personnalité propre. Longtemps leurs militants, grâce à leur formation et à leur expérience, s'étaient contentés de jouer, dans les mouvements, un rôle efficace de recruteurs et d'entraîneurs; mais il arrive un moment où ils ne peuvent laisser au parti communiste le monopole de l'action politique, parce qu'il est déjà évident, pour eux, que les cadres de la Résistance seront impuissants à conserver la direction entre leurs mains.

Entre temps le procès de Riom avait sonné le réveil dans le camp des démocrates, surtout en zone sud. Autour des accusés eux-mêmes, Léon Blum et Edouard Daladier, se rassemblent dans la petite ville d'Auvergne les hommes courageux qui iront dénoncer partout l'imposture.

Il y a là, Monsieur Le Trocquer, Monsieur Félix Gouin Mousieur Alexandre Varenne, le docteur Mazé... Aidés de quelques journalistes, ils font circuler des comptes-rendus fidèles des audiences et, dans l'opinion, ceux-mêmes qui jugent que les dirigeants de la politique française d'avant-guerre ne sont pas exempts de reproches, se rendent à l'évidence: Vichy et les militaires tentent, pour déconsidérer le régime républicain, de rejeter sur le pouvoir civil la responsabilité de la défaite. Dès lors les socialistes et radicaux réagissent avec une vigueur croissante mais la zone sud est encore la zone libre, et c'est surtout contre Vichy qu'ils se dressent. L'occupation de novembre 1942 les retrouvera les uns et les autres préparés à l'action contre l'occupant.

Leurs militants, Daniel Mayer en tête pour les socialistes, le docteur Mazé et Monsieur Bastid pour les radicaux, reconstituent leurs partis qui commencent à affirmer leurs particularismes au sein de la résistance. Celle-ci les aide

d'ailleurs, parce qu'elle ne doute pas de sa propre force. Elle ne pense pas qu'ils puissent jamais reprendre le monopole de l'opinion. Le mouvement «Libération» notamment, donne son appui au «Populaire» clandestin. Aujourd'hui ce sont les militants qui, grâce aux positions qu'ils ont conquises dans les mouvements, poussent au reclassement. Ainsi nous trouvons ici les antécédents du conflit, entre la Résistance et les partis politiques, qui a pris maintenant une forme ouverte, et nous voudrions indiquer le rôle que jouent dans cette sorte d'«éclatement» de la Résistance, les divers partis.

La Fédération Républicaine est représentée au C.N.R. par un journaliste écrivain qui ne manque pas de tempérament: Monsieur Debû-Bridel. Mais, bien qu'il soit depuis longtemps membre du parti qui se situe le plus à droite, il est l'une des personnalités les plus en vue du Front National, lequel, on le sait, est une sorte de prolongement ou de zone d'influence du parti communiste, où figurent beaucoup de modérés qui pensent qu'il faut s'habituer au contact des communistes, et familiariser ces derniers avec les nécessités du pouvoir. Cette situation est donc, en un sens, paradoxale, et le chef de la Fédération Républicaine, Monsieur Louis Marin, semble s'en rendre compte.

L'Alliance démocratique s'est reconstituée sous l'impulsion de Monsieur Laniel, député du Calvados, et de Monsieur Oudart, qui a publié, sous l'occupation, une revue riche de substance: La France intérieure.

Les milieux catholiques libéraux ont été très actifs et très passionnés dans la lutte clandestine. L'un de leurs chefs, M. Georges Bidault, a été longtemps le Président du C.N.R. et il n'a quitté ce poste, à la libération, que pour devenir ministre des affaires étrangères. M. Taitgen, et M. de Menthon, ont la même origine que lui, mais ce sont ces deux hommes politiques que les organisations de la Résistance attaquent le plus violemment. Le Mouvement Républicain Populaire fait concurrence au parti démocrate populaire, tandis que les syndicalistes chrétiens négocient avec le Mouvement «Libération-Nord» et l'«Organisation Civile et Militaire», pour former avec eux un parti travailliste.

Les radicaux jouent un rôle important dans l'évolution actuelle, bien qu'ils se manifestent peu, et peut-être d'ailleurs en raison de leur silence même qui rallia à eux les paysans, de larges couches de classes moyennes, et... les mécontents. Ils se sont séparés d'un grand nombre de leurs élus, dont certains, comme Camille Chautemps et Georges Bonnet, sont parmi les plus connus.

Ce sont les socialistes qui travaillent avec le plus de méthode et d'esprit de suite au reclassement politique. Il y a longtemps qu'ils ont donné aux dirigeants des organisations de la Résistance le conseil de prendre en mains la direction des deux ou trois grands courants d'opinion qui délimiteront les grands partis, indispensables au fonctionnement d'une vraie démocratie. Ils exercent une forte attraction sur certains milieux de la Résistance.

Reste le cas des communistes. Ils ne suscitent plus la moindre difficulté au gouvernement, et on serait tenté de dire que c'est à cause de l'alliance franco-soviétique, mais il n'est pas impossible que, bien informés des réactions de l'opinion, ils ne sentent les dangers de la position «en flèche» qu'a prise trop légèrement la Résis-

tance. Et celle-ci les a vu, avec surprise, approuver la dissolution de ses milices.

En résumé, tous les partis ont exercé une action qui a concouru au même but. La France tend à se retrouver dans la variété de son expression politique traditionnelle et la Résistance n'a pu être le creuset d'une nouvelle unanimité nationale, parce que trop de forces centrifuges se sont déchaînées.

L'Alsace après quatre années de terreur hitlérienne

Parmi les provinces martyres en France, l'Alsace occupe, une fois de plus, une place tragique. Dès le commencement de la guerre, une partie importante de sa population a dû accepter l'abandon de ses foyers et l'exode vers les départements de l'intérieur du pays. Ainsi l'avait décidé le Haut Commandement de l'armée française, en raison même de la situation géographique du Haut Rhin et du Bas Rhin et des dangers, particulièrement grands, auxquels le voisinage immédiat du Troisième Reich les expose. Cette évacuation partielle, était autant dictée par le désir de protéger la population, que par des considérations d'ordre strictement militaire, en vue des opérations éventuelles. Des milliers et des milliers de familles alsaciennes ont dû chercher refuge, en n'importe que le strict nécessaire, dans les provinces du Midi et du centre de la France. C'était dur! Et bien des plaintes se firent entendre. Mais, à partir de 1940, à partir de l'armistice, de l'invasion, de l'occupation des deux tiers du territoire français par l'armée allemande, à partir de l'annexion pure et simple de l'Alsace et de la Lorraine par l'Allemagne hitlérienne, tous ceux des Alsaciens et Lorrains, hommes et femmes, vieux et jeunes, qui avaient dû, par ordre des autorités françaises, quitter leurs villes et leurs villages, leurs maisons et leurs fermes dès 1939, ont compris que les souffrances qu'ils avaient endurées les avaient au moins préservés contre le sort affreux de cette partie de la population alsacienne et lorraine qui était restée sur place, et qui se voyait subitement, non seulement comme les habitants d'autres provinces françaises, sous la botte de l'envahisseur, mais, en violation brutale, flagrante, des règles élémentaires du droit des gens international, annexée à l'Allemagne

Les Allemands ont tout fait pour essayer de briser la résistance morale et physique des Alsaciens, de les attirer dans la zone de «la gloire» hitlérienne, de les «convaincre» qu'ils appartiennent à la race germanique, et par quels moyens féroces les Gauleiter d'Adolf Hitler, les Burckel et les Wagner chargés d'administrer «d'éduquer» la population Alsacienne et Lorraine, ont cru pouvoir arracher les sentiments français des cœurs et des cerveaux de la population.

C'est en parlant de ce pays, que des américains et anglais ont dit:

— Est-ce vraiment un pays français? Les jeunes garçons et les jeunes filles que nous avons questionnés ne comprennent pas un mot de français! Par contre, ils savent très bien faire le salut hitlérien. Et les adultes



paraissent réticents... hésitants! Expliquez-nous ce qui se passe....

Et je leur ai expliqué, en leur disant à peu près ce qui suit:

Comment pouvez-vous vous étonner que les enfants ne sachent plus le Français? Durant ces quatre années d'occupation allemande, le français était banni de toutes les écoles, en première ligne de l'école primaire. Les instituteurs que Hitler avait envoyés, avaient comme mission principale de faire oublier aux enfants tout souvenir de la langue française, de leur apprendre à aimer tout ce qui était allemand, tout ce qui était hitlérien. Malheur à ceux qui auraient été surpris en échangeant quelques mots de français entre eux!

A la veille de la guerre, en 1939, on était parvenu à peine à réapprendre le français à la grande masse de la population Alsacienne et aux enfants. Du jour où, en 1871, contre la volonté manifeste de la population, Bismarck avait annexé l'Alsace et la Lorraine, c'est à dire presque durant un demi siècle, le français avait été banni de l'école primaire et enseigné dans les lycées, uniquement et parcimonieusement comme «langue étrangère».

Certes, dans les familles bourgeoises alsaciennes — catholiques, protestantes ou israélites — le français n'avait jamais cessé d'être la langue courante de 1871 à 1918. Cependant, même aux élèves des Lycées, il était interdit de s'en servir entre eux, par exemple, pendant les heures de récréation.

La grande masse des ouvriers et paysans continuait à se servir de son patois alémanique. Si vous leur aviez dit qu'en le faisant ils parlaient «l'allemand», ils vous auraient sauté à la gorge, tellement ils avaient le désir de se distinguer de tous ceux qui venaient de l'autre côté du Rhin et qu'ils ont, de tout temps, considérés comme des indésirables et des envahisseurs.

N'oublions pas que l'Alsace appartient à la France depuis le traité de Westphalie de 1648. Elle a vécu la grande époque de la Révolution française; elle a participé très activement à cette révolution; quelques uns des représentants de l'Alsace y ont joué un grand rôle. Elle a vécu l'épopée napoléonienne! Et quelques uns de ses fils ont compté parmi les premiers généraux des armées de Napoléon. «Qu'ils continuent à parler le patois pourvu qu'ils sabrent en français» disait l'Empereur. Les souvenirs napoléoniens sont restés extrêmement vivaces en Alsace.

Cette communauté étroite, plus que deux fois séculaire entre les provinces d'Alsace et le reste de la France, a modelé l'âme Alsacienne et a fait pousser des racines françaises, et profondes, dans les sentiments et la conscience de la population.

Il y a eu des allemands notoires, qui ont eu assez d'objectivité pour le reconnaître. Je n'en citerai qu'un seul: le philosophe Théobald Ziegler qui, avec la mission de germaniser la jeunesse, avait été envoyé par Bismarck à l'université de Strasbourg, où il a enseigné pendant quarante ans.

«Deux siècles d'histoire commune ont transformé les Alsaciens en Français» a-t-il eu le courage et l'honnêteté d'écrire en 1916, pendant l'autre guerre, dans une revue conservatrice prusienne: *Die Grenzboten*.

Si Napoléon III n'avait pas perdu la guerre de 1871, si l'Alsace n'avait pas été arrachée en 1871 à la France et rattachée, comme Reichsland -Pays d'Empire- à l'Allemagne unifiée, si cette occupation n'avait pas duré presqu'un demi-siècle, il n'y aurait depuis bien longtemps plus eu de question linguistique dans nos départements du Haut Rhin et du Bas Rhin, à Mulhouse, Colmar ou Strasbourg. Aussi serait-ce commettre la plus grave des erreurs que de vouloir tirer de l'état de choses, créé en Alsace par la politique linguistique oppressive de l'Allemagne de Hitler, des conclusions au sujet de l'état d'esprit ou de l'adhésion intégrale consciente des Alsaciens à la nation française. Ce n'est pas l'existence de certains éléments autonomistes, dirigés par une partie du clergé catholique violemment hostile au caractère laïque et républicain de la France, hostile surtout à l'école laïque, qui enlève au clergé sa prédominance dictatoriale sur le plan de l'enseignement, qui change quoi que ce soit au fait que les Alsaciens se considèrent comme des Français au même titre que les habitants d'autres provinces du pays.

Déjà, avant le règne de Hitler, la haine de l'Allemand, des «Schwabe» était, de tout temps, plus répandue en Alsace que dans d'autres parties de la France. Les sentiments d'hostilités des Alsaciens, après quatre années passées sous la terreur hitlérienne, sont aujourd'hui plus virulents, l'amour de la France, plus grand, plus pathétique que jamais!

Par des déportations massives, les Gauleiter de Hitler ont essayé de changer la structure de la population. Sans qu'on puisse donner des chiffres précis, on ne se trompe certainement pas en affirmant que les Gauleiter ont expulsé et déporté, entre trois et quatre cent mille Lorrains et Alsaciens. En même temps 300.000 allemands ont été installés dans les trois départements après le départ forcé des habitants.

«Nous voulons faire, des deux provinces, un mur de béton, de véritable sang allemand» s'était écrit un jour le Gauleiter Burckel. Horrible mur! Il s'est effondré! La résistance de la population Alsacienne et Lorraine, l'offensive des troupes alliées se sont révélées plus fortes que les rêveries de Hitler et de Burckel.

Aujourd'hui, dans l'école redevenue française, on réapprend aux enfants alsaciens et lorrains, innocentes victimes de la guerre et de la barbarie hitlérienne, la vraie histoire de leur pays natal. Et même, ceux qui ne parlent pas aujourd'hui un mot de français, comprendront vite, comme leurs parents avaient compris en 1918!

Les événements de la Quinzaine

Chronique politique :

a) Activités du gouvernement :

Le 20 juin dernier, le conseil des Ministres s'est réuni sous la présidence du Général de Gaulle. M. Georges Bidault, Ministre des Affaires Etrangères, a fait connaître les derniers développements de la situation au Levant. A ce sujet, il a évoqué les assassinats récents du commandant Villoutray, et du lieutenant de Servière. Le pre-

mier, était un héros de la France Libre et Compagnon de la Libération.

Sur une proposition de M. Jeanneney, Ministre d'Etat, et sur un avis de l'Assemblée Consultative, le Gouvernement a adopté une ordonnance élargissant cette Assemblée, par l'entrée de 48 nouveaux délégués, anciens prisonniers et déportés.

A la même séance, le Conseil a entendu et approuvé un exposé détaillé de M. Tixier, Ministre de l'Intérieur, sur le problème Algérien. M. Tixier insista sur la nécessité d'appliquer l'ordonnance du 7 mars 1944 déterminant une politique de réforme et d'assimilation.

Sur la proposition de M. Lacoste, Ministre de la Production Industrielle, le Gouvernement a décidé de créer un bureau chargé d'établir, dans l'intérêt exclusif de la Nation, un plan de recherches des sources pétrolières dans l'Empire et en France.

Enfin M. Billoux, Ministre de la Santé Publique, a exposé les mesures qui viennent d'être prises pour prévenir la propagation de la peste, dont quelques cas viennent d'être signalés en Corse.

Le 22 Juin, le Conseil des Ministres, s'est réuni à nouveau, sous la présidence du Général de Gaulle. M. Bidault, fit le point des relations franco-espagnoles. Le Gouvernement français étudia, notamment, la question soulevée par la désision des autorités de Madrid qui, à la suite des incidents de Chambery, fermèrent la frontière Franco-Espagnole.

M. Teitgen, nouveau Ministre à la Justice, rendit compte au Conseil de l'état des instructions ouvertes contre les criminels de guerre allemands. Actuellement, 500 d'entre eux, convaincus de crimes de guerre, se trouvent en France, à la disposition de la Police Militaire Française.

Sur une proposition de M. Pléven, le Gouvernement prit deux décisions concernant les réquisitions civiles et militaires, primo: on ne procédera plus à de nouvelles réquisitions, secundo: toutes les réquisitions actuelles seront soumises à une étude.

b) Activités du général de Gaulle:

Le 18 juin, le Général de Gaulle, chef du Gouvernement de la République Française, et S. M. le Sultan du Maroc ont présidé les différentes manifestations commémorant le Cinquième anniversaire de l'appel aux Français.

Les lecteurs et amis ont pu lire dans les colonnes de ce journal un article consacré aux manifestations grandioses qui ont eu lieu à Paris.

Le 21 juin, le général de Division Sabatier, commandant les forces françaises en Indochine, fut reçu par le Général de Gaulle.

Le 22, juin le Chef du Gouvernement Français s'est entretenu avec le général Mast, résident général de France à Tunis.

Le lendemain 23 Juin, MM. Karl Burckhardt et Sar Shab Wali Khan soumirent au Président du Gouvernement de la République leurs lettres de créance, les accréditant, en qualité d'envoyés extraordinaires et de Ministres plénipotentiaires, de la Confédération Helvétique et de sa Majesté le Roi de l'Afghanistan, en France.

c) Mesures d'épuration:

M. Déat, l'un des chefs de la collaboration avec l'Allemagne, celui qui préconisait l'alliance totale de la France avec les nazis, l'aventurier qui poussait la France à se battre contre l'Angleterre, a été jugé par contumace, et condamné par la Haute Cour de Justice à la peine de mort, à la dégradation militaire et à la confiscation de ses biens. De nombreux crimes contre la Patrie lui ont été reprochés par l'avocat général Carrive qui soutenait l'accusation. Déat, l'homme d'Hitler, engageait les Français à travailler pour les Allemands, prenait des mesures sauvages contre les gars du maquis. Ministre de sinistre mémoire dans le dernier Cabinet Pétain, il n'a pas craint de s'engager directement au service de l'ennemi en revêtant l'uniforme de « Waffen S.S. ».

Le 20 Juin, M. André Baillet, ancien directeur général de l'administration pénitentiaire de l'ex-gouvernement de Vichy, fut condamné à la peine de mort et à la confiscation de ses biens. Non seulement Baillet a fait déporter 4.000 patriotes en Allemagne, mais il a aussi livré, à la milice, les Anciens Ministres patriotes Jean Zay et Georges Mandel.

Le 25 Juin, le Gouverneur général Brévié, qui fut sous-secrétaire d'Etat aux Colonies, d'Avril 1942 à Mars 1943, a été interrogé par M. Schnedeker, juge d'instruction, en présence de Maitre Durandy. M. Brévié est prévenu d'avoir prescrit la résistance à outrance contre les Alliés à Djibouti et à Madagascar.

C'est le 26 Juin, que la Haute Cour de Justice a condamné à la détention perpétuelle le physicien français Georges Claude, accusé de collaboration avec l'ennemi.

L'affaire Pétain se poursuit.

L'enquête touche à sa fin, et les Magistrats faisant partie de la commission d'Instruction achèvent le dépouillement des documents saisis, notamment ceux qui furent ramenés de Sigmaringen par les inculpés. Il existe, dans les dossiers saisis, une copie du texte du télégramme expédié par Pétain à Hitler le 21 Août 1942; il ressort de ce texte que l'ex-chef de l'Etat avait envisagé, à cette époque, de demander à l'Allemagne des armes pour défendre le Territoire français contre le débarquement Anglo-Américain.

Enfin, Pierre-Charles Gallet, ancien chef du Cabinet de Darnand, qui dirigeait la Milice Vichyssoise, fut arrêté à Annecy. Il se disait homme de lettres et portait une fausse carte d'identité au nom de Gastaldi, chef de publicité, sujet Italien.

d) Nouvelles diverses de France.

S. M. le Sultan du Maroc, hôte de la France, vient d'effectuer un voyage officiel dans la zone d'occupation de l'armée Française en Allemagne. De grandes réjouissances eurent lieu en son honneur.

On apprend par ailleurs que le Bey de Tunis arrivera à Paris le 13 juillet. Le Souverain assistera à la revue du 14 juillet. C'est le premier voyage officiel du Bey de Tunis en France.

Le régiment de chasse Normandie-Niemen, sous le commandement du colonel Delfino, comprenant 41 chasseurs et 9 bombardiers, est arrivé au Bourget le 20 juin dernier, venant de Prusse, via Prague, Stuttgart et Saint-Dizier.



Plusieurs cérémonies se sont déroulées dans la capitale, en l'honneur des héros français venant du front de l'est.

On apprend le décès, dans un camp de déportation, de M. Louis Perrin, ancien rédacteur en chef de l'agence Havas. Il avait été arrêté le 30 Janvier 1944 à Clermont Ferrand, pour son activité dans la Résistance.

e) *En Europe:*

Angleterre: Au sujet de la question du Levant, le grand quotidien Londonien « *Manchester Guardian* » continue toujours sa campagne de presse, pro-française: « Les propositions françaises — écrit ce journal — ayant trait à la question du Levant, présentées à San-Francisco par M. Paul Boncour, prouvent que les français jugent leur cause assez bonne pour supporter une enquête impartiale... », et le journal conclut en ces termes: « En ce moment c'est la France, et non l'Angleterre, qui fait le plus grand effort pour parvenir à une solution. »

Le 25 juin dernier, M. Churchill a commencé sa grande tournée électorale à travers l'Angleterre. L'homme d'Etat pense s'arrêter dans la plupart des grandes villes d'Angleterre.

En Orient:

Beyrouth: On s'attend à ce que les gouvernements Libanais et Syriens présentent, simultanément, et dans le plus bref délai possible, une note commune demandant à la France: 1° le retrait des forces françaises au Levant; 2° le transfert des troupes spéciales; 3° la restitution des fonds transférés en France par le général Dentz en 1941; et 4° d'une manière générale, la suppression des restrictions empêchant les deux pays de jouir pleinement de leur indépendance et de leur souveraineté.

Amérique:

La Conférence de San-Francisco:

C'est le 26 juin, à 22 heures 55, que la Charte des Nations Unies fut adoptée par l'Assemblée générale.

Nous présenterons à nos lecteurs, dans notre prochain numéro du journal, le texte complet de la Charte signée par les 50 Nations formant la Conférence Mondiale de San-Francisco.

La guerre dans le Pacifique:

L'aviation des États-Unis continue l'attaque des différents objectifs militaires Nippes. Au cours de la quinzaine, qui vient de s'écouler, des usines aéronautiques, et des fabriques de munitions à Nagoya, Osaka, Nagasaki furent violemment bombardées.

Okinawa: La bataille d'Okinawa est virtuellement terminée. Les forces Japonaises continuent à mettre bas les armes. On estime que les pertes Nippes s'élèvent à 102.000 morts.

Philippines: Dans les Philippines, les Américains ont déclenché leur assaut final contre les forces ennemis qui subsistent encore à Luzon. D'autres éléments des Etats-Unis furent envoyés pour renforcer les patriotes Philippins, qui luttent dans le nord de la vallée de Kagayan.

Les pertes Japonaises, en tués seulement, depuis le début de la campagne des Philippines, sont évaluées à 415.900 hommes. Dans ce secteur les forces Américaines ont dénombré 9.000 prisonniers.

A Bornéo: Les forces Australiennes continuent à progresser dans la région pétrolière de Séria où la résistance ennemie paraît faible.

Chine: Les forces Chinoises avancent sur la côte est. Elles ont atteint un point situé à moins de 300 km. de Chang-Hai.

Birmanie: Les forces britanniques continuent à progresser vers la frontière Siamoise.

Etat-Civil de Saint-Pierre

NAISSANCES:

19 juin. — Lahiton, Marie-France-Thérèse-Camille.

21 juin. — Briand, Norbert-Emile-Étienne.

25 juin. — Chapdelaine, Ghislaine-Uberta Olympe.

DÉCÈS:

15 juin. — François, Victor-Clotaire.

Eugène THEAULT

QUAI DE LA RONCIÈRE

FERBLANTERIE - QUINCAILLERIE

POSES APPAREILS DE CHAUFFAGE

SALLE DE BAINS ET ACCESSOIRES

L'ESPAGNOL Gustave

Quai de la Roncière — SAINT-PIERRE

Articles de Ménage

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences -:- Huile de lin -:- Mastic -:- Vernis

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Appareils de Chauffage en tous genres